

Mise à jour le 24/05/23

Offre d'emploi : Le CAUE d'Alsace recrute un/une paysagiste conseil à temps partiel en CDI 8h/ semaine.

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement d'Alsace est une association « loi 1901 », investie d'une mission d'intérêt public, consistant à promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage, à travers le conseil, l'information, la sensibilisation et la formation.

Il intervient particulièrement en appui aux collectivités locales en leur apportant un conseil personnalisé et mène des campagnes d'information auprès de ses différents publics : élus, professionnels et particuliers.

L'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire ont permis l'émergence de politiques au bénéfice du développement de la biodiversité et de la prise en compte du paysage à échelle de la Collectivité Européenne d'Alsace :

- les Plans Climat Air Energie
- l'Atlas des paysages
- Gerplan

Les transitions à imaginer en termes de préservation des ressources et les incitations induites par la loi Climat et résilience invitent à imaginer l'aménagement du territoire différemment.

Dans ce cadre, le CAUE recrute un/une paysagiste conseil en Contrat à Durée Indéterminée à temps partiel de 8 heures par semaine.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire de 20 personnes et placé sous l'autorité de la directrice, il /elle sera en charge de :

- Conseiller et accompagner les collectivités, en amont de leurs projets.
- Sensibiliser au paysage et à la préservation de l'environnement.
- Elaborer des diagnostics paysagers et des propositions d'orientation.
- Contextualiser les hypothèses de projets de la collectivité au regard des outils et textes réglementaires

Profil recherché :

De formation paysagiste DPLG, ingénieur paysagiste (ENSNP) ou équivalent.

Vous avez :

- Une expérience professionnelle confirmée
- Une forte sensibilité (voire une formation complémentaire) aux questions liées à l'écologie
- Une bonne connaissance des acteurs institutionnels (collectivités territoriales, acteurs

institutionnels,...)

- Une vision prospective des enjeux du développement territorial et de ses différentes échelles
- Une connaissance confirmée des politiques du paysage et de l'aménagement du territoire
- Une capacité d'intervention sur des projets à différentes échelles.

Vous maîtrisez :

- Les outils informatiques et disposez d'une bonne expression graphique et orale,
- Les démarches de projets, des procédures opérationnelles et de planification,
- Le travail en équipe, avec différents types de partenaires,
- L'organisation du temps de travail et la rigueur,
- Le sens de la pédagogie et du dialogue,
- les règles de l'urbanisme.

Aptitudes personnelles :

- Sens relationnel, pédagogie
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité orale, rédactionnelle et graphique avérées
- Permis de conduire indispensable

En vertu de l'article 17 des statuts des CAUE relatif aux obligations du personnel, ce poste exclut pour celui/ celle qui l'occupe toute forme d'exercice libéral en tant que paysagiste concepteur pour les collectivités ou particuliers conseillés.

Le périmètre d'intervention est celui de l'Alsace.

Poste à pourvoir au 01/09/23.

Le salaire sera basé sur la classification de la convention collective nationale des CAUE, devenue la convention des Acteurs du développement et de l'ingénierie territoriale d'intérêt général (ADITIG).

Candidature à envoyer avant le 15/08/23 avec lettre de motivation et curriculum vitae à

Monsieur le Président du CAUE d'Alsace, M. Etienne Wolf 5 rue Hannong, 67 000 Strasbourg

Renseignements auprès de Carole Pezzoli, Directrice pezzoli@caue-alsace.com

Publiée le 24/05/23.